

Borne de recharge

Le développement du véhicule électrique est une évidence et le SDE04, en lien avec les communes, a décidé l'implantation de 60 bornes de recharge de véhicules électriques, dite borne IRVE, sur le territoire des Alpes de Haute-Provence. L'une d'entre elles a été installée à Volonne cet automne, place de la Mairie, devant la Poste.

Il s'agit d'une borne de recharge accélérée. Elle permet une recharge de 80 % de l'autonomie du véhicule en environ une heure. Cette borne est équipée de deux points de charge.

Pour le paiement d'une charge, les utilisateurs disposent de trois modes d'accès : la carte, le smartphone et le badge RFID.

Vous trouverez des informations sur le site internet suivant : <http://www.sde04.orios-infos.com>.

